



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 79457

Texte de la question

M. Joël Aviragnet appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur les audiences de juges pour enfants au tribunal de grande instance (TGI) de Saint-Gaudens en Haute-Garonne. Ces audiences par des juges pour enfants du TGI de Toulouse sont assurées deux fois par mois mais des inquiétudes sont nées avec l'annonce du départ pour mutation le 1er septembre prochain de deux juges de ce service. Ces audiences foraines ont une importance considérable dans ce département vaste et rural. Les habitants de Bagnères-de-Luchon vivent en effet à 140 kilomètres de Toulouse. Il souhaite donc savoir si des garanties peuvent être apportées quant à la pérennité de ce dispositif indispensable au maintien d'une justice de proximité au service de ses usagers.

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79457

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3549

Question retirée le : 21 juillet 2015 (Fin de mandat)